RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Master bilingue des Droits de l'Europe (recherche et professionnelle

(cadre 2) Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : I

Code NSF : **128**

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Conseil juridique, avocat, juriste d'entreprise tourné l'européen et l'international.

Compétences ou capacités évaluées

Au niveau du Master 1, deux grands blocs d'enseignement sont proposés : le premier se compose d'enseignements juridiques centrés sur deux parcours soit le parcours droit des affaires soit le parcours droit international et européen ; le second bloc est constitué de droits étrangers et d'enseignement de langue correspondant aux différentes spécialités.
En Master 2, il est proposé dans chaque spécialité la finalité recherche ou professionnelle. Le Master 2 permet d'approfondir l'étude comparative du droit français et d'un droit étranger ainsi que la maîtrise du droit européen et international. et mets ainsi à la disposition des étudiants une variété de modes de raisonnement. De plus, le Master 2 offre la possibilité de réaliser une année d'étude à l'étranger ou un stage professionnel d'une durée de six mois minimum. La formation est complétée par la réalisation de travaux à distance ainsi que la rédaction d'un mémoire de recherche ou de stage dans une perspective comparative.
L'étudiant a par ailleurs entretenu son niveau en langue vivante préalablement acquis sur l'ensemble du cursus.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités
Ce diplôme donne accès aux concours de catégorie A des différentes fonctions publiques.

L'obtention du diplôme permet également de présenter l'examen d'avocat ou d'opter pour des carrières internationales à la fois comme juristes d'entreprise ou juriste dan une collectivité publique ou dans une organisation internationale.

Types d'emplois accessibles

Conseil juridique, Avocat, juriste d'entreprise, contentieux international, traducteur juridique

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :
32141, 32241

Réglementation d'activités
Ces activités ne sont pas soumises à réglementation, à part l'accès à la profession d'avocat qui nécessite le passage du CRFPA puis du CAPA.

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master dans sa première année est accessible à tout titulaire d'une licence en Droit. La poursuite des études dans sa deuxième année est conditionnelle, dans la mesure où l'étudiant est sélectionné sur la base de l'examen début juillet d'un dossier qu'il aura préalablement rempli, puis d'un entretien de motivation pour lequel il est convoqué début septembre. La délivrance du diplôme est soumise à la validation des quatre semestres du parcours qui se déroulant par conséquent sur 2 ans. La Maîtrise de droit est délivrée à la demande de l'étudiant après validation des deux premiers semestres. Chaque semestre se compose d'unités disciplinaires et d'unités transversales affectées de coefficients correspondant au nombre de crédits attribués.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé …. ans.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignant chercheurs intervenant dans le diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature libre	X		
Par expérience *Date de mise en place :*	X		Enseignant chercheurs intervenant dans le diplôme et professionnels du secteur

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté 30 juillet 2007

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification